https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/ce-ordonnance-du-8-avril-2020-n439821-et-n439827/
Conseil d'Etat, ordonnance du 8 avril 2020, n°439821 et n°439827 (Mesures sanitaires dans les établissements pénitenciers, Covid-19)
08/04/2020
Le Juge des Référés du Conseil d’Etat par deux ordonnances n° 439821 et 439827, en date du 8 avril 2020, rejette les requêtes qui demandaient à ce que des mesures sanitaires supplémentaires soient prises dans les établissements pénitentiaires demandées par le syndicat de personnels pénitentiaires et par les organisations représentant les détenus afin d'assurer une protection suffisante des personnels pénitentiaires à l’égard des risques de contamination par le Covid-19, notamment par la fourniture de masques FFP2, de gants et de gel hydro-alcoolique en quantité suffisante.